

OPÉRATION ÉQUIPEMENT compteur d'eau



En vertu de l'article L214-8, Créé par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 6 JORF 31 décembre 2006, un exploitant de la ressource en eau du milieu naturel est tenu d'avoir un moyen de contrôle de ses consommations. Dans ce cadre, pour accompagner les éleveurs et professionnels ne disposant pas de compteurs, CALIPRO vous propose une action promotionnelle valable jusqu'au 30 avril 2017.

Calipro offre une remise de 10% à toute personne disposant d'un compte professionnel, pour l'achat d'un compteur à eau, dans un de nos magasins ou sur Calipro-online. Remboursement contre justificatifs d'achat, en remplissant le formulaire ci-dessous.

Opération valable pour les achats réalisés du 8 mars au 19 avril 2017.

Articles concernés :

- 46863 compteur eau 33x42 DN 25 ss impuls
- 46868 compteur eau 40x49 DN 32 ss impuls
- 46872 compteur eau 50x60 DN 50 ss impuls

N° COMPTE :

RAISON SOCIALE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL :

Email : @

REFERENCES FACTURE

N° BL :

N° FACTURE :

DATE :

REFERENCES ARTICLES CONCERNES :

- 46863 compteur eau 33x42 DN 25 ss impuls
- 46868 compteur eau 40x49 DN 32 ss impuls
- 46872 compteur eau 50x60 DN 50 ss impuls

Joindre une copie de la facture et retourner le document rempli par courrier à :

CALIPRO SOCOBATI S.A.S.U
SERVICE FACTURATION
5 RUE D'ARMOR
22403 LAMBALLE CEDEX